

# Digital Stars Eurozone - Classe Acc

Compartiment de Digital Funds, SICAV de droit luxembourgeois  
ISIN LU1813569289

Juin 2024

Indicateur de risque



Risque le plus faible

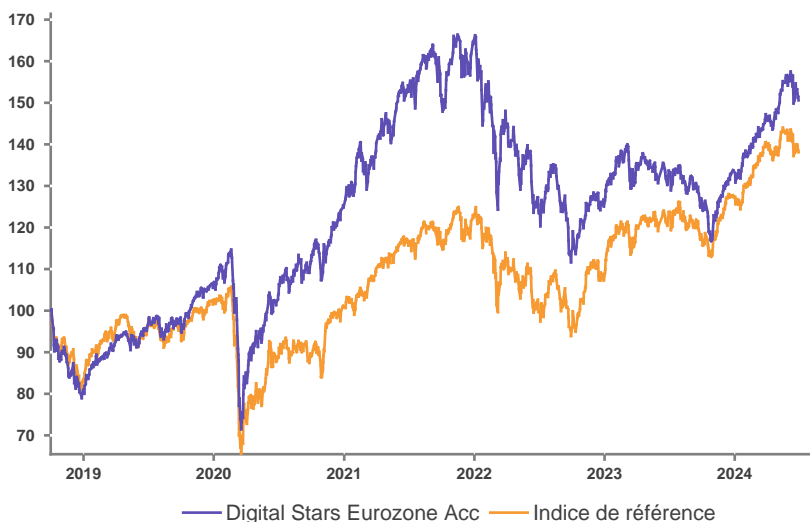
Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserveriez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez recevoir moins en retour.

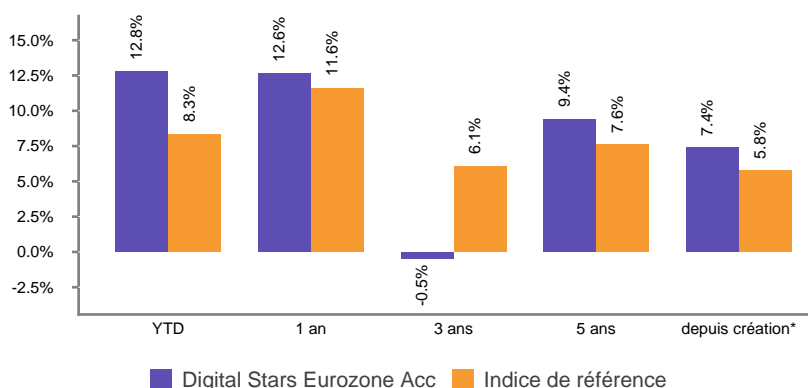
## PERFORMANCES ET RISQUES

Les performances passées ne présagent pas des résultats futurs. Sources: Chahine Capital, FactSet

### ÉVOLUTION DE LA VNI (EN EUR)



### PERFORMANCES ANNUALISÉES AU 30/06/2024



\* Seules les performances des horizons supérieurs à 1 an sont annualisées.

### STATISTIQUES DE RISQUE

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Bêta <sup>1</sup> vs. Indice de référence	0.98	1.01	0.91	-	0.91
Volatilité <sup>2</sup> du Fonds	12.8 %	18.4 %	19.9 %	-	19.9 %
Vol. <sup>2</sup> de l'indice de référence	11.0 %	16.4 %	19.2 %	-	19.2 %
Ratio de Sharpe <sup>3</sup>	0.99	-0.03	0.47	-	0.47
Tracking error <sup>4</sup>	5.3 %	6.7 %	8.8 %	-	8.8 %

### PERFORMANCES CALENDAIRES

	30/06/2024	YTD	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	Depuis lancement* (annualisé)
Digital Stars Eurozone Acc	+12.8%	+6.8%	-24.1%	+32.0%	+18.3%	+30.5%	-19.1%	-	-	-	-	-	+7.4%
Indice de référence	+8.3%	+18.8%	-12.5%	+22.2%	-1.0%	+21.6%	-16.6%	-	-	-	-	-	+5.8%

\* Date de lancement de Digital Stars Eurozone Acc : 01/10/2018.

\*\* Le MSCI EMU NR est l'indice de référence depuis le 01/10/2019. Jusqu'au 30/09/2019 il s'agissait du MSCI EMU Small Cap.

### PROFIL ET OBJECTIF

Un portefeuille diversifié, géré de manière active, investi sur toutes les tailles de capitalisation grâce à un style de gestion purement quantitatif. L'univers d'investissement comprend environ 700 valeurs de la zone euro.

L'objectif consiste à dégager une plus-value à long terme de son capital et surperformer les marchés de la zone euro en s'appuyant sur un modèle quantitatif "Momentum" exploitant les dynamiques de cours boursier et de révision des perspectives bénéficiaires des entreprises.

### PRINCIPAUX RISQUES

Le fonds investit dans des actions de toutes capitalisations, appartenant à différents secteurs et peut subir d'importantes fluctuations de valeur. Les titres de petites et moyennes capitalisations peuvent être plus volatils et plus difficilement négociables que les titres de grandes capitalisations. Le fonds ne peut certifier que l'objectif d'investissement soit atteint et n'offre aucune garantie du capital, de sorte que l'investisseur risque de perdre la totalité de son investissement initial.

Une part du fonds est investie dans des instruments pouvant être difficilement négociables et dont les prix peuvent varier en fonction des conditions du marché. Le recours à des instruments de gré à gré expose le fonds à un faible risque de défaut de la contrepartie.

### CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Lancement :	01/10/2018
Devise :	EUR
Actif :	EUR 9.0 Mio
Profil :	All-Cap
Indice de référence :	MSCI EMU NR**
Valorisation :	Quotidienne
Cut-off :	15h, à Luxembourg
Classification SFDR :	Article 8
Éligibilité PEA :	Oui
Horizon de placement :	5 ans
Labellisation :	LuxFLAG ESG

### CARACTÉRISTIQUES DE LA PART

Lancement :	01/10/2018
Devise :	EUR
VNI au 30/06/2024 :	150.58
Frais courants :	1.74 % (dont 1.50 % frais de gestion fixe)
Commission de surperformance <sup>5</sup> :	15% de la surperformance par rapport au MSCI EMU NR**
Frais d'entrée max. :	5.00 %
Frais de sortie :	0.00 %



**CHAHINE CAPITAL**  
PERFORMANCE ENGINEERING

## DÉCOMPOSITION DE LA PERFORMANCE DU 31/05/2024 AU 30/06/2024

### MEILLEURS CONTRIBUTEURS\*

	Perf 1 mois	Contribution 1 mois
SUESS MicroTec SE	+13.0%	+0.4%
ASM International N.V.	+11.2%	+0.3%
Sogefi SPA	+8.4%	+0.2%
Telekom Austria AG	+7.2%	+0.2%
ASML Holding NV	+10.7%	+0.1%

### MOINS BONS CONTRIBUTEURS\*

	Perf 1 mois	Contribution 1 mois
Atresmedia Corporacion de Me	-12.8%	-0.4%
SPIE SA	-11.0%	-0.4%
De'Longhi S.p.A.	-9.4%	-0.3%
Television Francaise 1 SA	-19.3%	-0.3%
Trigano SA	-14.0%	-0.2%

### PAR SECTEUR

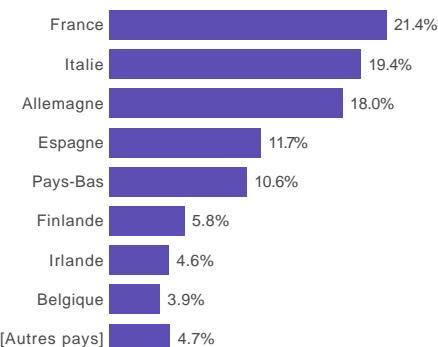
	Poids moyen	Perf.	Contribution
Technologies de l'information	+16.6%	+3.6%	+0.6%
Matériaux	+3.5%	+2.6%	+0.1%
Biens de consommation de base	0.0%	0.0%	0.0%
Soins de santé	+3.0%	-0.8%	-0.0%
Industrie	+16.6%	-3.4%	-0.6%
Services de communication	+13.3%	-4.9%	-0.7%
Immobilier	+7.6%	-8.9%	-0.7%
Finance	+17.0%	-4.4%	-0.8%
Consommation discrétionnaire	+22.3%	-4.9%	-1.1%
<b>Total</b>	<b>+100.0%</b>	<b>-3.1%</b>	<b>-3.1%</b>

Les performances passées ne présagent pas des résultats futurs.  
Sources: Chahine Capital, FactSet

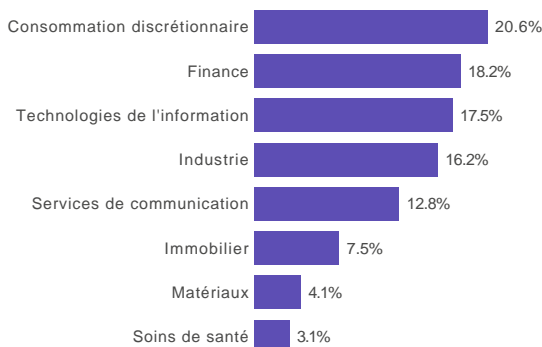
## RÉPARTITION DES ACTIFS AU 30/06/2024

Sources : Chahine Capital, FactSet

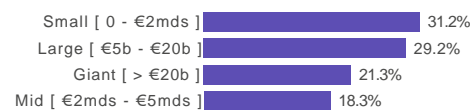
### PAR PAYS\*



### PAR SECTEUR\*



### PAR CAPITALISATION\*



### PRINCIPALES POSITIONS\*

Émetteur	Poids
ASM International N.V.	3.7%
SUESS MicroTec SE	3.5%
BPER Banca S.p.A.	3.4%
SPIE SA	3.2%
Puulo Oyj	3.2%

### STRUCTURE ET GESTION

Gérants :	Alexandre Morlot, Aymar de Léotoing
Localisation :	Luxembourg
Société de gestion :	J.Chahine Capital
Forme légale :	SICAV luxembourgeoise
Dépositaire :	UBS Europe SE (Lux. branch)
Agent de transfert :	Northern Trust Global Services SE
Administrateur :	Northern Trust Global Services SE
Auditeur :	PwC Luxembourg
Enregistrement :	Luxembourg, France, Belgique, Suisse, Royaume-Uni, Allemagne, Autriche.

### INDICATEURS ESG

	Portefeuille	Indice
Score ESG	14.8	20.0
Empreinte carbone (tCO2/M€)	25.0	75.4

L'empreinte carbone mesure les émissions de gaz à effet de serre liées aux investissements rapportées à 1 million d'euros d'investissement. Plus le score est bas et plus le portefeuille est vertueux. Source: Sustainalytics, RepRisk

\*Les données relatives à la répartition du portefeuille sont données à titre illustratif et sont susceptibles de modification.  
Il ne s'agit pas de promouvoir l'investissement en direct dans les instruments cités.



## AVERTISSEMENT, INFORMATIONS IMPORTANTES

Le présent document est un document promotionnel (le « Document »).

Aux fins du Document, le « Fonds » désigne le compartiment du fonds visé en haut de la première page et l'« Action » désigne l'action de la société d'investissement. Le Document est édité par la société de gestion du Fonds, J.Chahine Capital S.A. (la « Société de Gestion »), domiciliée 10-12 boulevard Franklin D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), agréée et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Le Fonds est un compartiment de Digital Funds, une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois (la « SICAV »), agréée et supervisée par la CSSF. La SICAV est une société d'investissement de type ombrelle comprenant plusieurs compartiments, chaque compartiment étant un organisme de placement collectif en valeur mobilière (« OPCVM »). La SICAV est régie par les dispositions de la Partie I de la Loi du 17 décembre 2010 relatifs aux OPCVM, sous la gouvernance de la Directive européenne 2009/65/CE. La SICAV est immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la référence B0066323. Le Document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation de souscription. Les indications de performances passées ne sont pas une indication fiable des performances futures. Les fluctuations de taux de change peuvent influencer la valeur d'un placement, à la hausse ou à la baisse.

La liste des pays dans lesquels le Fonds est autorisé à la commercialisation est disponible sur le site [www.chahinecapital.com](http://www.chahinecapital.com). La Société de Gestion peut à tout moment décider de mettre fin à la commercialisation du Fonds dans une ou plusieurs juridictions.

Le prospectus du Fonds (le « Prospectus ») et le document d'information clé pour l'investisseur (le « DIC ») doivent être lus avant toute prise de décision d'investissement dans le Fonds. Ces documents, ainsi que les derniers rapports semestriel et annuel sont disponibles gratuitement sur simple demande à la Société de Gestion, sur le site [www.chahinecapital.com](http://www.chahinecapital.com) ou au travers des facilités locales reprises ci-dessous. Il est également vivement recommandé aux investisseurs de lire attentivement les avertissements concernant les risques ainsi que les réglementations figurant dans le prospectus; il est également recommandé de requérir l'avis de conseillers financiers et fiscaux.

Conformément à l'article 93 bis de la Directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la Directive 2011/61/UE, la Société de Gestion a la possibilité de cesser la commercialisation de tout ou partie de des Actions de la SICAV moyennant une communication ad-hoc telle que prévue par la loi. Les informations reprises dans ce document ont été obtenues auprès de sources jugées fiables ; la Société de Gestion ne peut toutefois pas garantir ni leur exactitude ni leur caractère exhaustif. Les informations reprises dans ce Document ont été calculées à la date du rapport présentée en première page. Ce Document peut être modifié à tout moment sans avis préalable.

Les informations MSCI sont des informations propriétaires appartenant à MSCI Inc. et/ou ses filiales ; les informations MSCI sont fournies en l'état. L'indice MSCI Europe reflète la représentation des grandes et moyennes capitalisations de 15 pays développés en Europe.

Pour plus d'informations, veuillez consulter les liens suivants :

- <https://www.msci.com/documents/10199/f6179af3-b1d1-4df0-8ac9-215451f3ac0a>
- <https://www.msci.com/index-methodology>
- <https://www.msci.com>

Toute réclamation peut être adressée gratuitement à la Société de Gestion, au service Traitement des Réclamations, 10-12 boulevard Franklin D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

(Grand-Duché de Luxembourg), ou auprès de votre distributeur. Un résumé des droits des investisseurs est disponible sur le site [www.chahinecapital.com](http://www.chahinecapital.com) à l'adresse: <https://chahinecapital.com/reglementation/documents-reglementaires>

Aucune partie du présent document ne peut être ni reproduite, ni copiée, ni redistribuée sans l'accord écrit préalable de la Société de Gestion.

## FACILITÉS À L'ATTENTION DES INVESTISSEURS RÉSIDANT DANS UN ÉTAT MEMBRE DE L'UNION EUROPÉENNE (UE) OU DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN (EEE) DANS LESQUELS LE FONDS EST COMMERCIALISÉ

Les ordres de souscription, rachats et/ou switch peuvent être effectués auprès de (i) votre banque, intermédiaire financier ou distributeur, (ii) l'Agent de transfert Northern Trust Global Services SE, 10, rue du Château d'Eau, L-3364 Leudelange, ou (iii) de la Société de Gestion.

Toutes les informations relatives à la procédure de souscription, de rachat, de switch, ou la procédure relative au paiement des dividendes est disponible sur le site [www.chahinecapital.com](http://www.chahinecapital.com)

A l'attention des investisseurs résident en Allemagne :

L'agent d'information en Allemagne est UBS Deutschland AG, Bockenheimer Landstrasse 2-4, D-60306 Frankfurt am Main, tél. +49 69 21790, email [sh-ubs-pb-ger@ubs.com](mailto:sh-ubs-pb-ger@ubs.com).

A l'attention des investisseurs résident en Autriche :

L'agent payeur et centre d'information en Autriche est Erste Bank der oesterreichischen Sparkassen AG, Am Belvedere 1, A-1100 Vienna - email: [foreignfunds0540@erstebank.at](mailto:foreignfunds0540@erstebank.at).

A l'attention des investisseurs résident en Espagne :

L'agent représentant en Espagne ALLFUNDS BANK, S.A., Calle de los padres Dominicos, 7 28050 Madrid, tél. +34 912 74 64 00.

A l'attention des investisseurs résident en France :

Le correspondant centralisateur en France est RBC Investors Services France, 105 rue Réaumur, F-75002 Paris, tél. +33 1 70 37 83 00.

A l'attention des investisseurs résident en Italie :

L'agent représentant en Italie est la banque Intesa San Paolo S.p.A, Piazza San carlo, 156, IT-10121 Torino, tél. +39 011 8019200.

A l'attention des investisseurs résident en Suède :

L'agent payeur en Suède est MFEX Mutual Funds Exchange AB, Grev Turegatan 19 114 38 Stockholm, tél. + 46 (0) 8-559 036 40, email [info@mfex.com](mailto:info@mfex.com).

## FACILITÉS À L'ATTENTION DES INVESTISSEURS RÉSIDANT EN SUISSE

Le Fonds est commercialisé en offre publique à tout type d'investisseur en Suisse sur base de l'Article 120 de la Loi sur les Placements Collectifs de Capitaux (« LPCC »). Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts, les rapports semestriel et annuel à l'attention des investisseurs suisses peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse, la société REYL & CIE SA, 4, rue du Rhône, CH-1204 Genève. L'agent payeur en Suisse est UBS Switzerland AG, Bahnhofstrasse 45, 8001 Zürich, tél. +41 44 234 11 11.

## FACILITÉS À L'ATTENTION DES INVESTISSEURS RÉSIDANT AUX ÉMIRATS ARABES UNIS

L'agent représentant en Etats Arabes Unis est Bonnard Lawson Dubai Branch, Al Habtoor Business Tower, office 2501, Dubai Marina UAE, tél. +971 4 568 3100, email [dubai@bonnardlawson.com](mailto:dubai@bonnardlawson.com).

## FACILITÉS À L'ATTENTION DES INVESTISSEURS RÉSIDANT AU ROYAUME-UNI

Les facilités au Royaume-Uni sont assurées par Chahine Capital, The Homestead, Bullbeggars Lane, Woking, Surrey, GU21 4SQ, tél. +44 (0) 7973 236084, email [ukoffice@chahinecapital.com](mailto:ukoffice@chahinecapital.com).

## LABELLISATION

La labellisation LuxFLAG ESG pour le fonds Digital Stars Eurozone Acc est valable jusqu'au 31 décembre 2024. Le label ESG LuxFLAG ne garantit aucune protection pour les investisseurs. LuxFLAG ne peut être tenu responsable des performances Digital Stars Eurozone Acc financières de Digital Stars Eurozone Acc.

## GLOSSAIRE

<sup>1</sup> Le bêta est un indicateur de risque relatif qui mesure la sensibilité d'un actif financier à un autre actif, généralement un indice de marché.

<sup>2</sup> La volatilité mesure l'amplitude des variations du prix d'un actif financier. Plus précisément, il s'agit de l'écart-type annualisé des rentabilités de l'actif en question.

<sup>3</sup> Le ratio de Sharpe est un indicateur de performance ajustée du risque.

<sup>4</sup> La tracking error est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence.

<sup>5</sup> Commission de surperformance : commission pouvant être touchée par la société de gestion en cas de performance supérieure à celle de l'indice de référence du Fonds. Se référer au prospectus du Fonds pour des informations détaillées et des exemples concernant la méthodologie de calcul de cette commission.



Retrouvez l'actualité des  
fonds Digital Funds sur  
notre site.

[www.chahinecapital.com](http://www.chahinecapital.com)



**CHAHINE CAPITAL**  
PERFORMANCE ENGINEERING